

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Monte Carlo modèle 1 AH57 (5 places)	CH 0339 06

Constructeur CHEVROLET MOTOR DIVISION of G M C, Warren, Michigan (USA)
 Identification "Monte Carlo 1AH57" et "CH 0339 06" sur la plaquette du constructeur
 "1H57V.." devant le No du châssis
 Plaquette constr. à droite, à l'intérieur de l'aile
 N° du châssis à gauche, derrière le pare-brise
 Ident. du moteur " V " à l'avant, à gauche sur le bloc-cylindres (frappé par l'importateur)
 Importateur princ. General Motors Suisse SA, Salhausstrasse 21, 2501 Biemme
 Véhicule homologué 1H57V6B 492 150 Signes fixes dans code du type 1AH57 / 1H57V..

Chassis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique avec assistance hydraulique
 Transmission boîte automatique
 Nombre de vitesses 3 Entraînement sur roues AR
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues, AV= soupape de dosage; AR= limiteur
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circ. par différence de pression; lampe-témoin combinée

Moteur
 Marque CHEVROLET Type V (350 CID2bb1)
 Construction V Temps 4
 Carburant B Position avant
 Refroidiss. eau Nombre cylindr. 8
 Alésage 101.6 Course 88.39
 Cylindrée 5733 CV-impôt 29.20
 Puissance en CV 145 SAE-net à Vmin 3800
 Bruit 76 dB/A à Vmin 3800
 Silencieux 1 / 535 x 300 x 115 mm
 Mesure des gaz ECE-15 *)
 Déparasitage OCE, annexe B, chiffres 3+4 = D

Carrosserie limousine
 Nombre de portes 2 Indic. vit. km/h
 Ceintures sécurité SAE-J-4c **) Rétroviseur intérieur+gauche
 Cale Attelage
 Antivol verrouillage de la direction
 Nombre de places 1 5 av2 centre ar 3
 Dimensions
 Longueur int. 5430 ext. 2946 Empattements
 Largeur 1971
 Hauteur 1420 Voie av 1572 ar 1555
 Porte à faux lat. Voies av - ar -
 av 1123
 ar 1361 Braquage g 11900 d 11800
 Distance volant - vers l'avant du véhicule

Poids
 avant arrière total
 Poids à vide 1070 860 1930
 Charge utile 110 240 350
 Poids total 1180 1100 2280
 Garantie fabr. 2523
 Dimens. pneus GR 70 - 15 GR 70 - 15 (Variantes +)
 Pty / bar R / 2,0 R / 2,0 voir
 Charge 1360 1360 remarques)
 pour V max varie selon la marque. min. 171 km/h
 Garantie poids remorquable avec frein
 Garantie poids remorquable sans frein
 Garantie poids de l'ensemble
 Poids remorquable testé
 Vitesse maximale selon le constructeur 171 km/h
 Vitesse maximale testée km/h
 charge garantie sur le toit 90 kg

Equipement §) _____
 Feux de route 4/ 2/SEALED BEAM GUIDE 1A + 2/2A DOT H., _____
 Feux de croisement 2/ SEALED BEAM GUIDE 2A DOT H., (en haut) _____
 Feux de position GUIDE IAI SAE IP 76 _____
 Feux rouges 76 GUIDE IAI DOT (6) A (2) IR (2) S (2) T _____
 Feux stop id. _____
 Clignoteurs av GUIDE LAISAEIP 76 ; SAE PIA 73 ar voir feux rouges _____
 Catadioptres av _____ AV + AR ar SAE A-68 DOT _____
 Feux de gabarit av _____ AV + AR ar _____
 Feux complémet. _____
 Eclairage plaque 2/ au centre _____
 Essuie-glace 2 balais _____ avec/ sans lave-glace _____
 Avertisseurs DELCO REMY "P" + "D" _____
 ou d'autres modèles selon les fiches d'homologation _____

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	C H E V R O L E T Monte Carlo		
Homologation N°	CH	0339 06	
Carrosserie	limousine		
Places	total 5	avant	2
Poids à vide	1930	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	29,20
Poids total	2523	Cylindrée	5733

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à droite, à l'intérieur de l'aile.
- ***) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE, art. 23, al. 3bis.
- +) Variante de pneu :
- | | | | |
|--------------|---------------|---------------|---|
| HR 70 - 15 | AV 1500 (2,0) | AR 1500 (2,0) | V-max varie selon la marque, minimum 171 km/h |
| HR 78 - 15 | 1500 (2,0) | 1500 (2,0) | 171 km/h |
| GR 78 - 15 | 1360 (2,0) | 1360 (2,0) | 171 km/h |
| 205 HR 15 | 1260 (2,1) | 1320 (2,2) | 210 km/h |
| 225/70 HR 15 | 1260 (2,1) | 1320 (2,2) | 210 km/h |

§) Modifications par l'importateur:

- feux de position/clignoteurs AV: les ampoules oranges sont remplacées par des blanches (8,25/27W);
- les angles de visibilité des feux de position sont complétés par des feux de gabarit HELLA K 14C23, ceux des clignoteurs AV par les clignoteurs latéraux d'origine;
- les feux de gabarit AV d'origine sont débranchés afin que les clignoteurs AV et AV latéraux puissent être synchronisés;
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A-68 DOT sur les pare-chocs;
- feux rouges/stop/clignoteurs AR: les ampoules d'origine sont trop puissantes; sont remplacées par des 5/18 W; la puissance exigée des ampoules doit être marquée de manière indélébile et bien visible;
- le catalyseur, dans son état original, peut rester sur le véhicule.

A noter dans le permis de circulation:

- charge garantie sur le toit 90 kg.

Lieu et date de l'homologation

Studen, 1.3.76

Homologation fédérale des types de véhicules